

Théodore Decoux (Saint-Gérard, 1778 - Walcourt, 1847), membre de la Légion d'honneur

La base de données *Léonorerecense* recense une dizaine de dossiers établis au nom d'un Decoux. Onze exactement en tenant compte de la variante « Decoux Lagoutte ». Le seul qui concerne un militaire au service de France sous le Consulat et le Premier Empire est, à première vue, celui de Théodore Decoux, reçu chevalier en 1807 et promu officier en 1813 (LH/684/77). À y regarder de plus près, il semble toutefois qu'une des quatre pièces réunies dans ce dossier – une *formule de serment* signée le 15 pluviôse an 12 (5 février 1804) – se rapporte à un autre personnage, non répertorié : un certain Decouz, capitaine au 2^e régiment de chasseurs à cheval.

Ce Decouz n'est pas à confondre avec le lignard Pierre Decouz, né à Annecy en 1775, déjà chef de bataillon en 1804, commandeur de la Légion d'honneur en 1807, baron Decouz et de l'Empire en 1808, général de division en 1809 et mortellement blessé à Brienne en janvier 1814¹. Il ne s'agit pas non plus de Sigismond Decouz, major de la garde tombé à Waterloo et dont la *formule de serment*, datée du 20 août 1812, est égarée dans le dossier de Pierre, son frère aîné (LH/684/79). Le plus vraisemblable est d'attribuer ce document à l'un des deux autres frères Decouz, également décédés à l'ombre de l'aigle impériale : soit à l'aîné, Jean Joseph, engagé en 1787 au 2^e chasseurs à cheval et tué en avant de Raab (Hongrie), au mois de juin 1809, après avoir mis hors de combat quatre des vingt hulans qui l'assaillaient², soit Étienne,

¹ André FOLLINET, *Les volontaires de la Savoie. 1792-1799. La légion allobroge et les bataillons du Mont-Blanc*, Paris, Librairie militaire de L. Baudouin et C^{ie}, 1887, pp. 221-222.

² André FOLLINET, *op. cit.*, p. 222, qui évoque toutefois son admission dans la Légion d'honneur en *frimaire* plutôt qu'en *pluviôse* de l'an 12. – Dans un rapport du général Murat au général Berthier daté de Garofoli, 27 prairial an 8 (16 juin 1800) relatif à la bataille de Marengo, on lit : *Les citoyens Bigarne, lieutenant au 1^{er} régiment de dragons ; Deblou, capitaine au 2^e régiment de chasseurs ; Decoux, sous-lieutenant au 2^e régiment de chasseurs, Renaud, sous-lieutenant au 11^e de hussards ; officiers de correspondance près de moi, se sont comportés avec le plus grand courage.* – À noter par ailleurs la mention d'un lieutenant Decoutz, à l'état nominatif des officiers du 2^e chasseurs à cheval en janvier 1804, sa réception dans la légion d'honneur le 18 décembre précédent et son action d'éclat à Auerstadt le 14 octobre 1806 : *Pendant la*

mort à l'ennemi à Bautzen (land de Saxe), en mai 1813³. Établi au cantonnement de Théroouanne, l'acte qui nous occupe est muni d'un sceau et contresigné par sept membres du *conseil d'administration* du régiment. Deux de ces signatures sont maçonniquement marquées dont, **peut-être**, celle Jean Dieudonné Lion (Morialmé, 1771- Châlons-sur-Marne, 1840), encore que cet officier n'ait été affecté au 2^e chasseur que du 8 mai 1807 au 30 avril 1809⁴. Il est à noter que la signature du capitaine Decouz – Jean Joseph ou Étienne selon notre hypothèse – porte également une marque d'identification maçonnique, ce qui n'a rien de surprenant puisque Pierre, son célèbre frère, est lui-même connu comme membre fondateur en 1802 et *Vénérable Maître* de la loge *Les Vrais Amis* à l'orient d'Annecy⁵.

Cette question étant vidée, nous pouvons évoquer la figure de Théodore Decoux. L'homme a été baptisé à Saint-Gérard (province et arrondissement de Namur, commune de Mettet) le 7 juillet 1778, comme dernier enfant d'une famille qui en compte huit. L'année précédant sa naissance est marquée par le décès de trois de ses frères et sœurs : un garçon de sept ans et des jumeaux en bas-âge⁶.

journee, la division Gudin s'étant portée sur le village de Tauchwitz, un faible détachement du 2^e chasseurs, sous les ordres du capitaine Decoutz, saisit à propos cette occasion de charger et le fait avec le plus grand succès. Le capitaine Decoutz, a deux chevaux tués sous lui ; il en achète un troisième sur le champ de bataille et revient prendre le commandement de ses hommes (Jules GAY DE VERNON, *Historique du 2^e Rg^t. de chasseurs à cheval depuis sa création jusqu'en 1864*, Paris, Librairie militaire, J. Dumaine, libraire-éditeur de l'Empereur, 1865, pp. 94, 95 et 103).

³ Une plaque commémorative, posée le 18 février 1914 dans l'enceinte des casernes d'Annecy, rappelle le souvenir de ces braves soldats. Cf. également Jules PHILIPPE, *Les gloires de la Savoie*, Paris, J.-B. Glarey, Annecy, D. Monet et Chambéry, Baudet, 1863, pp. 75-78 – André PALLUEL-GUILLARD, *Grands notables du Premier Empire. Notices de biographie sociale, 2 : Mont-Blanc. Lemans*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1978, p. 19.

⁴ Hector Jean COUVREUR, « Un cavalier de Sambre-et-Meuse sous l'Empire. Le lieutenant-général comte Lion », *Namurcum*, 10^e année, 1935, p. 8 – LH/1644/14 – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Fichier Bossu*, consultable en ligne, s. v. « Lion, Joseph-Dieudonné » – Jacques BRENGUES, *Les francs-maçons dans la ville : Saint-Brieuc. 1760-1990*, Rennes, Soreda, 1995, p. 120.

⁵ *Fichier Bossu*, s. v. « Decouz, Pierre ».

⁶ **Acte de baptême** : *Die 7^a Julii [1778] baptisatus est Theodoricus Josephus filius Joannis Francisci Josephi Decoux et Mariae Josephæ Jaumenne conjugum suscipientibus Theodorico Josepho Legros et Anna Josepha Decoux* (Namur, ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Registres paroissiaux*). **Parents** : Jean François DECOUX × Saint-Gérard, 12 avril 1763 : Marie Jh JAUMENNE (°Furnaux, 24 août 1737). **Frères & sœurs** : 1^o Anne Jh (Saint-Gérard, 19 juin 1764 - 1^{er} mai 1795) ;

2° Marie Anne Jh (°Furnaux, 3 octobre 1766) ; 3° Jh Jean François (°Saint-Gérard, 23 août 1769) ; 4° Laurent Thomas Jh (Saint-Gérard, 14 juillet 1770 - 23 avril 1777) ; 5° *Anne Françoise* Ghislaine (°Saint-Gérard, 7 novembre 1773) × Saint-Gérard, 25 février 1794 : Nicolas STASSIN (cf. note suivante) ; 6° Louis Jh (Saint-Gérard, 7-24 janvier 1777) ; 7° Louise Augustine (Saint-Gérard, 7 janvier - 4 juin 1777). Aucun des actes relatifs aux événements qui précèdent ne permet d'établir la profession du père de famille.

L'un des deux témoins au mariage de sa sœur Anne Françoise avec Nicolas Stassin, le marguillier d'un village voisin, est qualifié d'artisan et s'appelle... Théodoric Joseph Decoux⁷. S'agit-il de notre futur légionnaire : nous sommes le 25 février 1794, il est alors âgé de quinze ans ? Pourquoi pas.

Théodore entre au service de France comme conscrit de l'an 7. Le 26 messidor an 11 (15 juillet 1803), il est promu sous-lieutenant au 5^e régiment de dragons, une unité qu'il ne quittera pas avant longtemps⁸. Victor de Saint-Just (1862-1933), l'historiographe du 5^e RD, permet de reconstituer les principaux faits d'armes du jeune officier⁹. Voici.

Austerlitz, 2 décembre 1805. – *Le sous-lieutenant Decoux, blessé d'un coup de biscaien et ayant eu son cheval tué sous lui, prend le cheval d'un maréchal des logis et retourne à la tête de son peloton, où il reste toute la journée, participant à toutes les charges du régiment, malgré la gravité de sa blessure à la tête, et bien que le colonel lui ait donné l'ordre de se retirer pour se faire soigner* (pp. 188-189).

Eylau, 8 février 1807. – *Dans cette affaire, le sous-lieutenant Decoux, du 5^e dragons, voyant le colonel Girardin¹⁰, du 8^e dragons, entouré de douze à quinze Cosaques et sur le point de périr, se précipita sur les Cosaques, les dispersa et sauva ainsi le colonel.*

⁷ **Acte de mariage** : L'an 1794, le 25 février, s'est son mariés en présence de moi sous-signé, après la publication des trois bans, Nicolas JhStassin, marguillier de la paroisse de Graux, parvenu à l'âge de majorité et natif de Moustier-sur-Sambre, et Anne Françoise Decoux, occupée aux soins du ménage, après avoir obtenu le consentement de ses parents, n'étant point encore parvenue à l'âge de majorité, native de Saint-Gérard et y résidente, en présence de Théodoric Jh Decoux et de Pierre JhWuiame, artisans et tous deux témoins à ce requis. [ss :] Nicolas JhStassin | Anne Françoise Decoux | Théodoric Decoux | Pierre Joseph Wiame. (Namur, ARCHIVES DE L'ÉTAT, Registres paroissiaux).

⁸ [Antoine Julien Pierre PALASNE DE] CHAMPEAUX (adjutant-commandant), *État militaire de la République française pour l'an douze*, Paris, chez l'Auteur et chez Leblanc, imprimeur-libraire, an XII - 1804, « Troisième partie. Troupes à cheval », p. 19.

⁹ VICTOR DE SAINT-JUST, *Historique du 5^e régiment de dragons*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1891.

¹⁰ Alexandre Louis Robert Girardin d'Ermenonville (Paris, 1776 - 1855). Sous l'Empire : colonel du 8^e régiment de dragons le 7 décembre 1806, baron de l'Empire en 1808, comte de l'Empire en 1810, général de brigade en 1811, commandeur de la Légion d'honneur en 1812, général de division en 1814, chef d'état-major général de la cavalerie commandée par Grouchy en 1815 (LH/1146/50).

Le même jour, à la tête de dix dragons, il avait repris le poste occupé la veille par la grand' garde et dans lequel l'ennemi, supérieur en nombre, s'était établi. (p. 239).

Il est permis de supposer que c'est à la suite de son action à Eylau que Théodore est promu au grade de lieutenant et reçu dans la Légion d'honneur. La signature qu'il dépose sur la *formule de serment* requise, le 1^{er} octobre 1807, semble indiquer son engagement dans la franc-maçonnerie¹¹.

Almonacid, 11 août 1809. – *Le capitaine Decoux enleva un grand parc dans l'une des charges que le régiment fournit. (p. 264).*

Ocaña, 19 novembre 1809. – *Dans cette affaire, le capitaine Decoux, du 5^e dragons, commandant un détachement de 150 chevaux de différents corps, soutint pendant neuf heures consécutives les efforts de douze escadrons ennemis ; il conserva sa position et, par sa fermeté, donna le temps à la division, entièrement disséminée, de se réunir. Blessé d'un coup de sabre et de trois coups de lance dans cette action, le capitaine Decoux reçut à la fois les soins les plus pressés et les compliments de tous les officiers supérieurs qui se trouvaient là, et de toute la division. (p. 266).*

Lorsque le 5^e régiment de dragons s'engage à son tour dans la campagne d'Espagne qui fut un lieu de mort ou d'horreur pour plus d'un¹², Decoux porte donc déjà le grade de capitaine. C'est après être passé avec ce même grade au 2^e régiment de chasseurs à cheval de la garde qu'il est nommé officier de la Légion d'honneur.

¹¹Le Premier Empire est considéré comme l'âge d'or de la franc-maçonnerie française. Sur les vingt-cinq maréchaux d'Empire, dix-sept sont francs-maçons et de très nombreux officiers fréquentent alors les loges. Parmi eux, un cavalier du 20^e régiment de chasseurs à cheval, du même âge que Decoux et son compatriote, également présent à Eylau et grièvement blessé au visage quelques jours plus tard : Jacques DECLERCQ & Luc HIERNAUX, « Perpète Dupont d'Ahérée (Dinant, 1778 - Mettet, 1857). Portrait généalogique d'un notable de province, ancien chasseur à cheval et franc-maçon », *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 46, 2015, pp. 27-66. – Voir également : Jacques DECLERCQ, « Autour d'un certificat d'initiation maçonnique (1809-1812) », *Bulletin de la Société royale belge d'études napoléoniennes*, n° 51, 2007, pp. 25-35 ; IDEM, « Quelques aspects de la franc-maçonnerie sous le Premier Empire », consultable en ligne : gen.declercq.free.fr ; IDEM, « Héraldique napoléonienne et symbolisme maçonnique », *ibidem*.

¹²Citons, à titre d'exemple, l'étude publiée par l'un des deux signataires du présent article : « Trois Namurois dans la campagne d'Espagne (1808-1814) », *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 43, 2011, pp. 125-142.

L'*avis provisoire* qui l'en informe, daté de Paris, 28 novembre 1813, est signé de Berthier, prince vice-connétable, major général.

Notre officier semble être resté avec son grade dans les chasseurs à cheval de la garde royale au moment de la Restauration. Le 27 décembre 1814, il est fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis¹³. Six mois plus tard, il est à Waterloo. Le 6 novembre suivant, il se retire avec demi-solde à Merlemont (Nord)¹⁴.

Le 10 août 1818, il épouse *Cyprienne* Adèle Durieux (Walcourt, 21 janvier 1791 - Charleroi, 26 février 1864), fille de Marie Rosalie Romain et de François Xavier Durieux, un marchand de toiles et de laines qui a été maire de Walcourt de 1808 à 1812¹⁵. Quatre enfants concluent cette union : Théodorine dont l'acte de naissance qualifie le père d'*ex chef d'escadron*¹⁶, Charles Guillaume François¹⁷, Élisabeth Jeanne¹⁸ et Anne Eugénie¹⁹.

¹³D'après la base de données consultable en ligne : www.saint-louis.info.

¹⁴Hector COUVREUR, *Le drame belge de Waterloo*, Bruxelles, Brepols, 1959, pp. 85 et 158.

¹⁵André-M. GOFFIN & Luc HIERNAUX, « Dupont-Burton, un couple peint en portraits par Antoine Wiertz. Fragments d'histoires familiales », *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 47, 2015, en cours de publication.

¹⁶*Théodorine* Cyprienne Charlotte DECOUX : Walcourt, 17 septembre 1819 -15 janvier 1897) × Tervuren, 26 décembre 1843 : son cousin germain Pierre François Louis DUPONT (1804-1888), propriétaire à Walcourt.

¹⁷Né à Tervuren le 19 octobre 1820.

¹⁸Née à Tervuren le 1^{er} septembre 1826.

¹⁹Née à Tervuren le 13 septembre 1828 × Louis Désiré BRICHART, banquier et conseiller communal à Charleroi.

Peu après la venue au monde de sa fille aînée, Théodore devient régisseur du domaine de Tervuren qui a été offert en pleine propriété au prince d'Orange, héritier du trône des Pays-Bas²⁰. Placé sous séquestre au lendemain de la révolution nationale, le domaine est doté d'un haras en 1834²¹. Decoux, que les autorités belges maintiennent à son poste, y dispose d'un cheval de fonction²².

Retiré à Walcourt depuis la fin de l'été de 1846, il y décède le 24 janvier suivant. Sa renommée est alors suffisamment établie pour qu'un quotidien comme *Le Progrès. Journal d'Ypres et de l'arrondissement*, trouve à propos d'informer ses lecteurs de la triste nouvelle. Le texte de l'annonce, selon toute vraisemblance emprunté à la presse nationale (Bruxelles), n'hésite pas à parler de lui comme d'une des gloires du pays (annexe 1). Un autre organe, *Het Brusselsch Tydschrift*, dans sa livraison d'avril 1847, rehausse encore l'aura du personnage par la notice nécrologique qu'il lui consacre et par la relation qu'il donne de ses funérailles : pas moins de six notables pour porter le cercueil et six gendarmes pour lui faire escorte (annexe 2) ! *L'Ami de l'Ordre* (Namur), précise par ailleurs que Decoux était un chrétien sincère (annexe 3).

Les titres de sa renommée, le défunt les a accumulés entre 1798 et 1815, à une époque où il exerçait un métier d'homme de guerre et où les champs de bataille ne manquaient pas à la grande nation qu'il servait aussi loyalement que légitimement. À d'anciens compagnons d'armes, comme lui, membres de la Légion d'honneur, revient donc l'honneur de tenir les coins du poêle funèbre.

²⁰ 27 décembre 1815 : arrêté royal ordonnant l'achat aux frais du trésor d'un palais à Bruxelles pour le prince d'Orange, et lui faisant cession du parc de Tervuren (Alphonse DELEBECQUE (éd.), *Pasinomie*, 2^e série : 1814-1830, Bruxelles, Société typographique belge, Ad. Wahlen et C^{ie}, 1837, pp. 403-404).

²¹ Devenu propriété nationale en 1842, Tervuren est mis à la disposition du duc de Brabant, futur Léopold II, en 1853 (Alphonse WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 3, Bruxelles, Typographie de Ch. Vanderauwera, 1855, pp. 400-402).

²² Émile VANDEWOUDE, « Leopold II en het domein van Tervuren », *Africa-Tervuren*, t. 15 (1969), pp. 14 et 46.

L'un d'eux pourrait avoir été le cultivateur Hippolyte Massard, reçu chevalier le 21 février 1814. Ancien du 2^e chasseurs à pied, ce Massard est le seul bénéficiaire de cette marque d'honneur né à Walcourt qui soit repris dans la base de données *Léonore*²³.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1864, lorsque sa veuve vient elle-même à mourir, il ne reste plus rien de la petite heure de gloire posthume qui accompagna son mari dans la tombe. *L'Ami de l'Ordre* (Namur), qui se fait l'écho du décès, se réfère à elle comme à *la belle-mère de M. Brichart, banquier à Charleroi* et non pas comme à la compagne du brave père Decoux²⁴...

Jacques DECLERCQ & Luc HIERNAUX

Annexes

1. *Le Propagateur. Journal d'Ypres et de l'arrondissement*, 31 janvier 1847, p. 2.

Nous avons encore à enregistrer la perte d'un homme qui était une des gloires militaires du pays. M. Decoux, colonel en retraite, ancien régisseur du domaine de Tervueren, est mort le 25 de ce mois à Walcourt, province de Namur, à l'âge de 68 ans, 6 mois. Parti comme conscrit en 1798, il était chef d'escadron de la vieille garde, officier de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis lorsqu'il quitta le service de France en 1815. À ces distinctions, prix de la bravoure et de son sang versé sur vingt champs de bataille, il avait ajouté la décoration de l'ordre du Lion néerlandais, que lui avait méritée sa gestion comme régisseur du domaine de Tervueren.

²³ Certaines informations contenues dans les dossiers de la Légion d'honneur sont sujettes à caution. Ainsi, la fiche signalétique de Théodore Decoux le fait-elle naître un 7 juillet, ce qui est correct, mais en 1788, ce qui rajeunit l'intéressé de dix ans ! En ce qui concerne Massard, le problème est un peu plus épineux (LH/1776/30). Sa fiche signalétique le fait naître le 1^{er} août 1787, date à laquelle aucun baptême n'est célébré à Walcourt. Quant à l'index nominal des registres paroissiaux, il ne renseigne qu'une seule personne qui puisse éventuellement lui correspondre : Hippolyte Joseph Massart, fils de Jean Jh et de Marie Rose Servais, baptisé le 17 mars 1788...

²⁴ *L'Ami de l'Ordre*, 26^e année, 29 février 1864, p. 2.

2. *Het Brusselsch Tydschrift, handelende over onderscheidene belganyke onderwerpen to stichting, ondezwyingenvermaek des volks*, 1^{er} avril 1847, pp. 8-9.

NÉCROLOGIE. – Le 24 janvier est mort à Walcourt, à l'âge de 68 ans, M. Théodore Decoux, officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de S'-Louis, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais.

Sorti de son village comme conscrit de l'an VII, il a pris une part glorieuse aux grandes guerres du Consulat et de l'Empire, jusqu'au licenciement de l'armée de la Loire, et a quitté ses drapeaux avec le grade de lieutenant-colonel dans la garde. – En 1819, il fut appelé par S. A. R. le prince d'Orange à régir son domaine de Tervueren, et a rempli ces honorables fonctions jusqu'au 30 septembre dernier.

Après une carrière aussi bien remplie, M. Decoux s'était retiré dans sa famille pour y goûter les douceurs de la retraite. C'est là que la mort est venue l'enlever à l'estime et à l'affection de ses nombreux amis !

Ses funérailles ont eu lieu le 25. Six personnes parmi les plus notables de la commune portaient le cercueil. Ses anciens compagnons d'armes, comme lui, membres de la Légion d'honneur, tenaient les coins du poêle ; six gendarmes en tenue, seule force militaire de la localité, escortaient le convoi funèbre. La foule qui se pressait dans l'église témoignait assez des regrets qui suivent M. Decoux au-delà du tombeau.

3. *L'Ami de l'Ordre*, 4 février 1847, p. 2.

Dans les derniers jours de janvier est mort à Walcourt, administré des sacrements, M. Théodore Decoux, ancien intendant à Tervuren, ancien lieutenant-colonel de la vieille garde, officier de la légion d'honneur, chevalier de St-Louis et de l'ordre du Lion Néerlandais. Soldat intrépide, administrateur fidèle, chrétien sincère, il est regretté de tous ceux qui l'ont connu, car il n'avait pas d'ennemi. Il n'était âgé que de soixante-huit ans.